



General Assembly

Distr.
GENERAL

A/HRC/WG.6/3/CPV/3
16 September 2008

Original: ENGLISH

HUMAN RIGHTS COUNCIL
Working Group on the Universal Periodic Review
Third session
Geneva, 1-15 December 2008

**SUMMARY PREPARED BY THE OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR
HUMAN RIGHTS, IN ACCORDANCE WITH PARAGRAPH 15 (C) OF
THE ANNEX TO HUMAN RIGHTS COUNCIL RESOLUTION 5/1**

Cape Verde

The present report is a summary of two stakeholder submission¹ to the Universal Periodic Review. It follows the structure of the general guidelines adopted by the Human Rights Council. It does not contain any opinions, views or suggestions on the part of the Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR), nor any judgement or determination in relation to specific claims. The information included herein has been systematically referenced in endnotes and, to the extent possible, the original texts have not been altered. Lack of information or focus on specific issues may be due to the absence of submissions by stakeholders regarding these particular issues. The full texts of all submissions received are available on the OHCHR website. The periodicity of the review for the first cycle being four years, the information reflected in this report mainly relates to events that occurred after 1 January 2004.

I. BACKGROUND AND FRAMEWORK

N/A.

II. PROMOTION AND PROTECTION OF HUMAN RIGHTS ON THE GROUND

A. Cooperation with human rights mechanisms

N/A.

B. Implementation of international human rights obligations

1. Right to life, liberty and security of the person

1. The Global Initiative to end all corporal punishment of Children (GIEACPC) noted that the Constitution protects children from “abusive exercise of the authority in the family” (article 87), but there is no prohibition of all corporal punishment. It added that corporal punishment is prohibited in the penal system and that ministerial guidelines forbid the use of corporal punishment in schools, but there is no explicit prohibition in law. It also mentioned that corporal punishment is reportedly unlawful in alternative care settings, but it has no details of applicable legislation.²

2. Le Rede Das Mulheres Economistass de Cabo Verde (Réseau des Femmes Economistes du Cap Vert) (RFE) a indiqué que la situation d’insécurité au Cap Vert a été mieux contrôlée, bien que quelques meurtres aient été observés. Il a précisé que l’utilisation des militaires pour maintenir l’ordre public a beaucoup diminué, même s’ils sont encore utilisés dans quelques cas. Il a ajouté qu’actuellement la police fait son travail de manière mieux organisée et que la situation est plus calme à Praia et dans les autres régions du Pays. Bien que les gangs organisées formées par des jeunes agissent encore avec une certaine violence, ils sont beaucoup plus calmes.³

3. Le RFE a fait savoir qu’il existe toujours des actions de violences entre les groupes rivaux des jeunes, mais qui n’ont heureusement pas eu de conséquences dramatiques en terme de pertes de vies humaines.⁴

2. Administration of justice and the rule of law

4. Le RFE a souligné que la justice capverdienne continue d’être très lente et que les prisons sont pleines à cause de la morosité de la justice; les personnes en détention préventive restent détenues pour une longue période sans être jugées. Il a noté que ce phénomène de morosité de la Justice est aussi l’une des causes des conflits sociaux et qu’il n’y a pas de tribunaux pour les délits mineurs.⁵

3. Freedom of association and peaceful assembly

5. Le RFE a informé que les manifestations sociales les plus importantes ont été organisées par les travailleurs de certaines entreprises avec l’appui des syndicats et par des propriétaires et chauffeurs des camions et taxis à cause de l’augmentation fréquente des prix du carburant.⁶

4. Right to work and to just and favourable conditions of work

6. Pour le RFE, l'emploi continue d'être l'une des grandes revendications de la population, particulièrement la jeunesse.⁷ En fait, le manque d'emploi peut être parmi les principales raisons des conflits sociaux au Cap Vert ainsi que les crimes contre les propriétés, les trafics des drogues et autres délits commis par les jeunes en chômage marginalisés.⁸ Le RFE a fait savoir que le taux de chômage est autour de 25.7 per cent chez la population féminine et de 18.2 per cent chez la population masculine.⁹

5. Right to social security and to an adequate standard of living

7. Le RFE a noté que la révision du système d'assurance sociale avec la proposition de l'augmentation de l'âge de réforme de 60 à 65 ans pour les travailleurs de l'administration publique doit être présentée et a recommandé que le Gouvernement discute ce sujet avec les syndicats.¹⁰

8. Le RFE a mis en exergue le fait que la terre, dans les zones urbaine et rurale, continue d'être une source de conflit entre la population et les autorités nationales et municipales et que dans les grands centres urbains, la population la plus pauvre occupe les terrains appartenant à l'Etat et aux privés de façon désordonnée, créant des zones sociales vulnérables et en conflit avec les autorités. Il a ajouté que les citoyens accusent souvent les autorités de discrimination dans la distribution des terrains pour la construction des maisons dans les zones urbaines.¹¹

6. Migrants, refugees and asylum-seekers

9. Selon le RFE, le Cap Vert continue de recevoir des émigrants des pays voisins de l'Afrique Occidentale, mais d'une façon plus organisée car ils ne passent plus par la frontière, profitant de leur situation de citoyens de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Néanmoins, beaucoup d'entre eux restent au Cap Vert. Le RFE a souligné que les bateaux transportant des clandestins, qui normalement ont comme objectif d'atteindre l'Europe, sont rares car, avec l'appui de l'Union Européenne, les contrôles de la zone maritime exclusive du Cap-Vert sont plus organisés.¹²

III. ACHIEVEMENTS, BEST PRACTICES, CHALLENGES AND CONSTRAINTS

10. Le RFE a indiqué que le Cap Vert est un pays ayant comme défis principaux, le développement, le fonctionnement de la démocratie et la préservation de la paix.¹³

11. Le RFE a précisé que la prolifération des armes dans les mains des citoyens commence à être préoccupante et dangereuse.¹⁴ Dans ce cadre, le RFE a rappelé que le parlement du Cap Vert a déjà ratifié plusieurs protocoles, mais qu'il n'a pas encore ratifié la Convention sur la prolifération des armes légères comme les autres pays de la CEDEAO.¹⁵

12. Le RFE a également estimé que les élections représentent des moments de tensions élevés entre les sympathisants des parties politiques; la démocratie doit donc être consolidée et les élections doivent être organisées de façon à ce que les fraudes électorales soient minimales.¹⁶

13. Par ailleurs, selon le RFE, l'administration publique doit fonctionner selon des règles propres et sans interférence des partis politiques. Le clientélisme et le népotisme doivent être combattus par tous car ils constituent une source de conflits. En outre, la bonne gouvernance doit demeurer un défi constant pour la consolidation de la démocratie.¹⁷

14. Pour le RFE, Le Gouvernement du Cap Vert doit appuyer les projets économiques de création d'emplois car le chômage des jeunes est un grand obstacle à la paix sociale.¹⁸

IV. KEY NATIONAL PRIORITIES, INITIATIVES AND COMMITMENTS

N/A.

V. CAPACITY-BUILDING AND TECHNICAL ASSISTANCE

N/A.

Notes

¹ The stakeholders listed below have contributed information for this summary; the full texts of all original submissions are available at: www.ohchr.org (One asterisk denotes a non-governmental organization in consultative status with the Economic and Social Council.)

Civil society

GIEACPC*	The Global Initiative To End All Corporal Punishment of Children, London, United Kingdom
RFECV	Rede Das Mulheres Economistas de Cabo Verde (Reseau Des Femmes Economistes du Cap Vert), Praia, Cape Verde

²The Global Initiative to End All Corporal Punishment of Children, UPR Submission, 18 July 2008, para.1.

³Rede Das Mulheres Economistas de Cabo Verde UPR Submission, page 1, para.4.

⁴Rede Das Mulheres Economistas de Cabo Verde, op. cit., p.2, para.7.

⁵Rede Das Mulheres Economistas de Cabo Verde, op. cit., p.1, para.6.

⁶Rede Das Mulheres Economistas de Cabo Verde, op. cit., p.3, para.6.

⁷Rede Das Mulheres Economistas de Cabo Verde, op. cit., p.2, para.5.

⁸Rede Das Mulheres Economistas de Cabo Verde, op. cit., p.1, para.5.

⁹Rede Das Mulheres Economistas de Cabo Verde, op. cit., p.3, para.3.

¹⁰Rede Das Mulheres Economistas de Cabo Verde, op. cit., p.3, para.11

¹¹Rede Das Mulheres Economistas de Cabo Verde, op. cit., p.1, para.4.

¹²Rede Das Mulheres Economistas de Cabo Verde, op. cit., p.1, para.8.

¹³Rede Das Mulheres Economistas de Cabo Verde, op. cit., p.2, para.7.

¹⁴Rede Das Mulheres Economistas de Cabo Verde, op. cit., p.2, para.8.

¹⁵Rede Das Mulheres Economistas de Cabo Verde, op. cit., p.4, para.2.

¹⁶Rede Das Mulheres Economistas de Cabo Verde, op. cit., p.2, para.9.

¹⁷Rede Das Mulheres Economistas de Cabo Verde, op. cit., p.2, para.10.

¹⁸Rede Das Mulheres Economistas de Cabo Verde, op. cit., p.2, para.11.
